

me serais senti bien coupable s'il avait poussé plus loin le paroxysme d'intérêt qu'il a manifesté à ce sujet.

**Le sénateur Argue:** Ne faites pas de personnalités.

## L'AGRICULTURE

### LES JACHÈRES D'ÉTÉ—LES EFFETS SUR LES SOLS

**L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition):** Honorables sénateurs, je voudrais poser au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé une autre question que j'estime d'une très grande importance, au sujet de la même émission de télévision.

Le ministre se rappelle probablement que des témoins qui ont comparu devant le comité permanent de l'agriculture nous ont mis en garde contre l'effet des jachères d'été sur la fécondité du sol. Au cours de l'émission hier soir, on a prétendu, et le ministre reconnaît toute la gravité de la question, que le système de contingentement qui bénéficie en fait ou est censé bénéficier aux agriculteurs qui affrangent l'été, est l'une des causes du problème, en ce sens que des agriculteurs laissent leurs terres en jachère en dépit du tort que cela peut causer. Ce que je demande au ministre et qu'il ne peut peut-être pas me dire maintenant, c'est quelle est la position officielle des scientifiques du gouvernement au sujet de l'effet de jachères d'été excessives sur la fécondité du sol?

**L'honorable Hazen Argue (ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé):** Je dois répondre au sénateur que toute la question des contingents et de leur application dans le système est à l'étude et que la Commission canadienne du blé consulte dans de nombreux domaines. L'un des organismes très importants à qui elle demande conseil est son propre comité consultatif, qui est formé des agriculteurs eux-mêmes. J'ai pris part à la discussion. Certains soutiennent que le système de contingentement devrait être relié en quelque sorte à la productivité, tandis que d'autres croient que tel qu'il est, il est très bon dans l'ensemble et qu'il ne faut y apporter d'améliorations ou de changements que très prudemment.

La question des jachères d'été est importante pour chacun des producteurs et il est juste de dire qu'au fil des années, dans l'ouest du Canada, surtout ces dernières années, les superficies en jachères ont diminué. Cela s'est produit en général dans les régions où les conditions d'humidité ne posent habituellement pas de problème. En d'autres termes, on pratique moins la jachère d'été dans les régions moins humides et moins chaudes—soit le nord et le nord-est—ainsi que dans celles où il y a moins de vent et où il fait donc moins sec.

Si l'on appliquait le conseil savant du professeur Rennie dans la Saskatchewan du sud et du sud-ouest ainsi qu'au sud-est de l'Alberta, si l'on supprimait la jachère d'été et qu'on récoltait pratiquement en permanence, ce serait bientôt la faillite. Je suis certain, en tant qu'exploitant agricole, que ceux qui ont suivi ce conseil courent rapidement à la faillite, parce que les exploitants agricoles de ces régions qui ont investi parfois un demi-million de dollars ou plus dans leurs exploita-

[Le sénateur Roblin.]

tions, ces exploitants agricoles qui ont des diplômes universitaires et qui ont une aussi bonne formation et une aussi bonne instruction que M. Rennie, estiment que ses conseils ne conviennent pas à leur région.

Les chercheurs du centre de recherches de Swift Current qui se trouve au centre de cette région où l'on pratique la jachère d'été sur près de 50 p. 100 de la superficie ont dit très, très clairement que M. Rennie était dans l'erreur pour ce qui est de leur région. Je suppose que dans ce cas précis ce conseil est erroné, car comme tout conseil, il convient à certaines régions mais pas à d'autres.

M. Rennie a fait des travaux très précieux pour montrer—et il fait cette nuance avec laquelle je suis d'accord—que dans les régions où il fait généralement très humide, on peut réduire très sensiblement les superficies mises en jachères d'été. Comme je suis exploitant agricole dans la région, je sais que les agriculteurs du sud et de l'ouest dont les affaires ont prospéré au cours des dernières années ont presque toujours pratiqué la jachère d'été à 50 p. 100.

● (1450)

**Le sénateur Roblin:** Je pense que le ministre est au courant du rapport Dobson-Lee qui a été publié au début des années 1970 sur la question.

**Le sénateur Argue:** Sur les quotas?

**Le sénateur Roblin:** Oui sur les quotas et sur la façon dont on les fixe à l'heure actuelle, compte tenu de la jachère d'été.

Les difficultés que le ministre a exprimées sont bien entendu exactes; mais si les dires de certains scientifiques sont justes, ce mode de culture nuit de manière irréversible à la fertilité des sols. Et il faudra peut-être des décennies pour qu'ils produisent comme avant.

Si les savants ne s'accordent pas sur la question, le ministre accepterait-il de faire étudier cette affaire par une instance compétente pour que nous sachions à quoi nous en tenir.

**Le sénateur Argue:** Je ne puis dire que je ferai faire plus de travaux sur cette question qu'il y en a présentement en cours.

**Le sénateur Roblin:** Qu'est-ce à dire?

**Le sénateur Argue:** La station expérimentale de Swift Current étudie continuellement la question de la jachère d'été et le D<sup>r</sup> Rennie y travaille aussi en permanence. Il serait peut-être bon que les deux se rencontrent, mais c'est tout.

Je me suis livré à l'agriculture dans cette région, et même si je n'y ai pas acquis autant d'expérience que d'autres, je dirais que si on suit des méthodes modernes qui consistent à labourer le sol en surface plutôt qu'en profondeur; que s'il est recouvert par une culture; que si on laisse le chaume en surface pour faire une couche d'humus au lieu de le déraciner comme on le faisait avec les anciennes charrues, et que si au cours des années où le sol est humide on y épand des engrais, cette région produira beaucoup plus aujourd'hui qu'il y a 20, 30 ou 40 ans. Comme la jachère d'été a l'avantage de fixer l'azote, je pense que—et je vous donne mon avis personnel car je ne suis pas un professionnel—les pratiques suivies dans cette région n'ont pas causé une perte appréciable de la productivité du sol. Il est bien possible que ce soit le contraire.